

CAP EMPLOI Pas de Calais centre : un beau parcours qui mène à l'emploi en CDI



A la base...

Jean S., 57 ans a suivi une scolarité jusqu'à l'obtention du B.E.P.C. Jean a débuté sa carrière professionnelle dans les travaux publics, et a évolué vers le métier de manutentionnaire. Il a ensuite décidé de s'orienter vers la menuiserie, mais après avoir occupé ce poste pendant 14 ans, Jean a été licencié pour motif économique. Un accident de la route survenu durant cette période, lui a occasionné une restriction au travail de nuit, une contre-indication au travail en hauteur et une interdiction de conduite prolongée supérieure à une heure.

A son arrivée au Cap emploi :

Jean a déjà connaissance du secteur dans lequel il souhaite évoluer, le domaine de la logistique, un secteur porteur d'emploi. Sa conseillère Cap emploi le dirige vers un organisme de formation avec pour objectif l'obtention du CACES de conduite d'engin de manutention. Jean obtient ses CACES 1,3 et 5 avec succès. Prêt à l'emploi, sa conseillère Cap emploi l'oriente vers un dispositif du Pôle emploi de digitalisation pour lui permettre d'être à l'aise avec la navigation Internet du site Emploi Store du Pôle emploi. Ainsi cela lui permettra de trouver les employeurs qui recrutent sur son secteur. En parallèle, sa conseillère Cap emploi le positionne sur les offres d'emploi que les entreprises nous confient. Rapidement les compétences de Jean intéressent une entreprise adaptée du secteur de Béthune. Une prestation de mise en situation professionnelle est proposée pour permettre de conforter l'employeur dans son choix de recruter Jean. Ce dernier a pu démarrer un premier contrat de deux mois en sous-traitance dans un entrepôt logistique de Billy Berclau. Ses compétences, son excellent savoir-être sont très vite observés. L'entreprise adaptée ne peut lui proposer qu'une prolongation de contrat de 12 Mois.

Et aujourd'hui ?

Jean est un salarié exemplaire, qui montre toujours une grande motivation à

rendre un travail de qualité, ainsi qu'une grande disponibilité. Ses qualités sont appréciées par les managers de l'entrepôt Logistique qui en font part à l'entreprise adaptée qui porte le contrat de Jean. Après concertation entre l'entrepôt logistique et l'entreprise adaptée, il est décidé le 1er Avril 2020, en pleine période de confinement, de transformer le CDD de 12 mois en CDI porté par l'entrepôt Logistique. Jean peut être fier de son parcours, proche de ses 58 ans, il réintègre le marché de l'emploi de façon pérenne.

CHEOPS
47 rue Eugène Oudiné
75 013 PARIS
cheops@cheops-ops.org
www.cheops-ops.org



[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue

© 2020 CHEOPS